



RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira à **Mairie - Salle du Conseil**, le **02 avril 2026**, à **20H30**.

Affiché le 26/03/2026

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- 01 - Désignation des délégués Pays d'Art et Histoire
- 02 - Vote des taxes locales 2026
- 03 - Approbation du Compte Financier Unique 2025
- 04 - Questions diverses

Le Maire, M. Didier DUBUIS



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Didier Dubuis', written over a faint horizontal line.